

L'ancienne station d'épuration va redevenir zone humide

Trois questions à...

Antoine Champon, technicien de Cœur Émeraude.

En quoi l'ancienne station d'épuration a-t-elle un intérêt ?

La zone humide des Vallées a servi pendant longtemps de lagunage (*bassin tampon pour l'épuration naturelle*) connecté au réseau d'assainissement, mais qui n'est plus utilisé depuis longtemps. Cependant, il s'agit d'une zone humide naturelle car plusieurs petits ruisseaux arrivent à cet endroit, et en repartent.

Quels sont les avantages d'une zone humide ?

Les zones humides présentent des fonctionnalités importantes, comme l'épuration des eaux de ruissellement des parcelles agricoles. En hiver, elles permettent de stocker les eaux et d'éviter des inondations. En cas de sécheresse l'été, elles abondent les petits ruisseaux et permettent à la

faune et à la flore de subsister. Elles permettent aussi l'amélioration de la qualité des eaux, et la préservation d'un habitat pour des espèces protégées telles que la salamandre, repérée à Saint-Hélen.

Comment vont se dérouler les travaux ?

Il s'agit tout d'abord d'établir s'il subsiste des boues dans le fond des lagunes, de les analyser et éventuellement de curer les fonds cette année (1). Ensuite, les travaux seront réalisés en deux phases, 2018 et 2019, pour une remise à niveau du terrain naturel, détruire les digues, reboucher les lagunes et créer une grande mare, suivie d'un chapelet de mares plus petites.

(1) Le pré-projet présenté concerne une zone de 3 000 m², propriété de la commune, mais pourrait aussi être étendu à une parcelle privée d'environ 4 000 m². Coût nul pour la commune, puisque le projet sera financé



Antonin Chapon, technicien de Cœur Émeraude.

à 100 % par des fonds publics, sauf pour le devenir des boues qui dépendra des analyses. Les élus se sont prononcés unanimement favorables au projet.